

DESTINATAIRES : Tous les parents et les élèves du Collège Laval (1^{re}, 2^e et 3^e secondaire)
EXPÉDITRICE : La Direction des services pédagogiques
DATE : Le 10 juillet 2020
OBJET : Organisation scolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Chers parents,
Chers élèves,

Nous espérons que vos vacances se déroulent merveilleusement bien et que vous profitez de l'été pour refaire le plein d'énergie.

Ce communiqué, de nature pédagogique, a pour but de vous donner des précisions sur les scénarios envisagés concernant l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2020-2021. Vous avez sûrement été plusieurs à prendre connaissance, en même temps que nous, des orientations annoncées au mois de juin par M. Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et, à l'époque, également de l'Enseignement supérieur.

En toute transparence, nous avons grandement espéré que les balises présentées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) s'assouplissent avec le temps. Force est de constater qu'il est de plus en plus réaliste de croire que les directives du MÉES resteront obligatoires à la rentrée, prévue au mois d'août prochain, et que notre organisation scolaire devra impérativement les respecter. En faisant ce constat, nous souhaitons faire preuve de délicatesse en vous partageant **nos deux scénarios** dès maintenant afin que vous puissiez comprendre et mesurer les impacts que ceux-ci pourraient avoir sur l'expérience vécue par votre enfant au Collège Laval.

Tout d'abord, que nous déployions le scénario A ou B, **nous tenons à vous confirmer que la rentrée scolaire s'effectuera en présentiel pour l'ensemble des élèves au Collège**. L'enseignement virtuel à domicile n'est pas une avenue envisagée à moins que la Direction de la santé publique nous oriente vers un deuxième confinement.

■ SCÉNARIO A

Ce présent scénario s'avère le plus simple au niveau de l'organisation scolaire. Il s'agit d'un retour en classe comme les années passées où les **profils des élèves (choix d'option) et le fonctionnement général au Collège** sont respectés comme à l'habitude. Chaque enseignant reste dans son local pour présenter sa matière. Les élèves circulent de classe en classe tout en respectant les recommandations de la Santé publique, soit le port du masque, la distanciation sociale, le lavage de mains, etc.

Depuis le mois de janvier dernier, l'équipe de la pédagogie et de l'organisation scolaire prépare ce scénario. À cette période, n'ayant aucune idée des orientations proposées par le gouvernement et le MÉES, nous devons élaborer un scénario applicable et réalisable comme à l'habitude.

■ SCÉNARIO B

Pour bien comprendre le scénario B, voici quelques balises que le MÉES nous demande de respecter concernant l'organisation des classes :

- Les élèves doivent être stables dans leur classe;
- Les groupes sont divisés en sous-groupes (îlots) d'au maximum 6 élèves;
- Une distance d'un mètre entre les îlots et de deux mètres entre les élèves et les adultes doit être respectée;

- Le personnel se déplace pour l'enseignement des matières;
- Chaque élève doit rester avec son groupe peu importe les cours. Il faut prévoir le réaménagement des horaires, des projets particuliers et du choix des cours à option pour respecter le principe des groupes fermés.

Ainsi, pour respecter l'ensemble de ces paramètres, voici concrètement un aperçu de l'impact sur notre organisation scolaire, **ce que nous appelons le scénario B** :

- La formation de 12 groupes fermés par niveau, ce qui signifie que tous les élèves d'un même groupe doivent avoir les mêmes options;
- Chaque groupe est assigné à un local unique, à l'exception des gymnases, des locaux d'arts et des laboratoires de science;
- Contrairement aux années précédentes, ce sont les enseignants qui circulent de classe en classe;
- Dans chaque classe, des bulles d'un maximum de 6 élèves sont formées. Il n'y a pas de distanciation obligatoire parmi les élèves d'une même bulle;
- Malgré le souhait profond du Collège de respecter les différents profils des élèves, certains sont appelés à changer de cours (parcours BRILLER+ et BOUGER+) pour réussir à respecter les directives du MÉES présentées ci-haut;
- Les cours d'anglais ne peuvent plus être subdivisés selon le niveau : régulier ou enrichi. Ainsi, plusieurs groupes mixtes sont formés. Toutefois, les enseignants de ces groupes feront de la différenciation pédagogique pour répondre aux besoins de chaque élève;
- La mixité équilibrée des groupes (garçons/filles) ne peut plus être maintenue. Par exemple, un groupe de filles doit être créé afin de respecter le profil de l'option danse et du parcours BRILLER+ pour cette forme d'art;
- Certains groupes vont réunir davantage d'élèves afin de permettre au plus grand nombre de jeunes de garder leurs choix d'option;
- En éducation physique, plus particulièrement dans les cours de sport et du parcours BOUGER+, les élèves ne peuvent plus effectuer leur choix personnel d'activités sportives puisqu'ils doivent participer avec les élèves de leur groupe à l'activité commune établie pour leur groupe assigné.

■ PORTRAIT DES ÉLÈVES TOUCHÉS PAR UN CHANGEMENT DES CHOIX D'OPTION

Nous comprenons que le scénario B présenté peut soulever quelques questions ou engendrer une certaine inquiétude de la part de votre enfant. Soyez assurés que la Direction des services pédagogiques et l'équipe d'éducateurs du Collège ont déployé tous les efforts pour minimiser les impacts, tout en tenant compte des directives imposées par le MÉES et la Santé publique. Il va sans dire que les contraintes organisationnelles et les mesures préventives nous laissent une moins grande marge de manœuvre qu'auparavant.

En ce qui a trait à la décision finale pour l'organisation scolaire privilégiée (scénario A ou B), elle sera prise par la direction du Collège au début du mois d'août. Une communication sera alors acheminée pour vous tenir informés. Les familles concernées par ces changements de choix d'option seront également contactées.

Nous procéderons de la façon suivante pour effectuer certaines modifications de profil :

- ✓ Un courriel sera envoyé à tous les élèves, incluant leurs parents, ayant un profil similaire afin de demander si des volontaires se proposent pour changer d'option et ainsi éviter des transferts obligatoires non désirés.

- ✓ Si, après avoir traité les demandes volontaires, d'autres élèves doivent être déplacés, un tirage au sort sera effectué parmi tous les élèves du groupe.

SCÉNARIO B APPLIQUÉ EN 1^{RE} SECONDAIRE, 2^E ET 3^E SECONDAIRE

Les choix d'option se résument au choix d'art et au parcours BRILLER+ et BOUGER+.

- **La totalité de nos élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire maintiendrait leur choix d'art initial.** Nous prévoyons devoir modifier le choix du parcours BRILLER+ ou BOUGER+ à moins de 2 % de nos élèves.

■ LES PROCHAINES ÉTAPES

- Au début du mois d'août : si aucun assouplissement n'est prévu par le MÉES concernant les balises annoncées, la direction du Collège se verra dans l'obligation d'opter pour le scénario B;
- À la mi-août : un suivi sera effectué auprès des élèves visés par les changements d'option et une modification complète de l'organisation scolaire (locaux, groupes) sera prévue;
- À la fin août : nous accueillerons tous nos élèves de 1^{re} à 5^e secondaire.

Nous sommes conscients des enjeux de cette nouvelle organisation scolaire et soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour minimiser les impacts sur le parcours scolaire de nos élèves. Nous sommes fébriles à l'idée de tous les accueillir à la fin août et, malgré l'ombre de la COVID-19, nous ferons tout en notre possible pour que votre enfant puisse passer une année exceptionnelle en notre compagnie.



Dominic Samoisette
Directeur des services pédagogiques

